

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Pays Carcassonnais

Mardi 04 juillet 2024 – L'Antre 2 à Villeneuve Minervois.

Présents avec pouvoir de vote : (44 personnes)

1. Madame ALQUIER Muriel – Mairie de Leuc
2. Madame ARTAUZOUL Béatrice - Association Le Chat Barré
3. Madame BIASUTTI Geneviève – Mairie de Sallèles Cabardès
4. Madame CASTAN Delphine – Mairie de Caunes Minervois
5. Madame DARSON Nadine – ADT de l'Aude
6. Madame ESTEBAN Emmanuelle – Maison de la Truffe
7. Madame FERRIOL Marie-Chantal – Conservatrice objets d'art et antiquités
8. Madame GIOVANNETTI Delphine – Mairie de Carcassonne
9. Madame GIRAUDEAU Laure – Mairie de Pradelles Cabardès
10. Madame GOBE Bénédicte – Château l'Amiral
11. Madame GUEMY Roselyne - Domaine Le Tina
12. Madame JEANNET Raymonde – Mairie de Puichéric
13. Madame MICOULEAU Marie-Cécile – Les Ampélofolies du Cabardès
14. Madame MOREAU Françoise – Château de Paulignan
15. Madame MOULY Pauline – Les Vignobles de Carsac
16. Madame PECHAIRE Dorothée – Mairie de Bouilhonnac
17. Madame RIVEL Tamara – Présidente Pays Carcassonnais
18. Madame ROBERT CASTIGNOLLES Evelyne – Citoyenne
19. Madame SARDA Pascale – UDAF 11
20. Madame SUBIAS Virginie - Château Sainte Eulalie
21. Madame VIGNERON Marie – Syndicat du Cru Minervois
22. Monsieur ARIBAUD Jean-Louis – Mairie de Villefloure
23. Monsieur BALDY Bertrand – CCI de l'Aude
24. Monsieur BARTHAS Stéphane – Mairie de Salsigne
25. Monsieur BONNERY Michel – Association PEP 11
26. Monsieur BOUYSSSET Jean-Pierre – CDC Montagne Noire
27. Monsieur CHERRIER Frédéric – SYADEN
28. Monsieur CLERGUE Philippe – Mairie de Cabrespine
29. Monsieur COSTE Alain – Région Occitanie
30. Monsieur DENIAU Thierry – UMIH
31. Monsieur DURAND André – Moulin à Papier de Brousses et Villaret
32. Monsieur FERRIOL Bernard – Citoyen
33. Monsieur FOUSSAT Daniel – ATAC VTT
34. Monsieur GARDEY DE SOOS Benoît – Domaine de Russol
35. Monsieur GINIES Alain – Vice-président du Pays Carcassonnais
36. Monsieur GROS Eric – Mairie de Pradelles Cabardès
37. Monsieur JAMMY Jean-Louis – Confrérie Los Trufaires de Vilanova de Menerbes
38. Monsieur MARTY Alain – Mairie de Villegly
39. Monsieur ORMIERES Thierry – Mairie de Villemoustaussou
40. Monsieur PISTRE Jean-Claude – Mairie d'Arzens
41. Monsieur SGIAROVELLO Michel – Mairie de Villegailhenc
42. Monsieur VALLIER Gérard – Mairie de Mousoulens
43. Monsieur VANDERWAEREN Michel - Chambres d'Hôtes « L'Epicierie »
44. Monsieur YVON Michel – Membre de la commission culture du Pays Carcassonnais

Excusés avec pouvoir : (32 personnes)

45. Madame ARNAUD Magali – Mairie de Villar en Val
46. Madame CORNU Monique – Le Salon de Vauban
47. Madame DHUMEZ Patricia – Mairie de Preixan
48. Madame ESCANUELA Martine – Mairie de Servies en Val
49. Madame GILS Denise – Mairie de Peyriac Minervois
50. Madame GROJEAN Marie Noëlle – Gîte Le Mas de l'Ecluse
51. Madame NEDELEC Stéphanie – SudFrance.fr
52. Madame PEANY Christine – Mairie de Puichéric
53. Madame THOMAS Dominique – Atelier Terre d'Empreinte
54. Monsieur AJDNIK Bruno - ATAC VTT
55. Monsieur AUDIER Christian – Mairie de Verzeille
56. Monsieur AVEROUX Jean Claude - SARL Agence Averoux
57. Monsieur BARBASTE Louis-Paul – SAS Barbaste Petit Train de la Cité
58. Monsieur CAVERIVIERE Christian – Mairie de Monze
59. Monsieur CHAIGNEAU André – Citoyen
60. Monsieur DE CROZALS Jean-Marie - Domaine des Homs
61. Monsieur DELAUR Gilles – Mairie de Limousis
62. Monsieur DETREY Jean Marie – Les Estivales de la Malepère
63. Monsieur DEZARNAUD Marc – Vignerons du Triangle d'Or
64. Monsieur DILAX Albert – Les Marbrrières de Caunes Minervois
65. Monsieur GIACOMEL Bruno – Mairie de Villemoustaussou
66. Monsieur ICHE Daniel - Mission Locale Ouest Audois
67. Monsieur JEAN Jean Michel – Mairie de Sallèles Cabardès
68. Monsieur LECINA Thierry - Mairie de Palaja
69. Monsieur MENASSI Eric – Mairie de Trèbes
70. Monsieur MONIÉ Dominique - citoyen
71. Monsieur MUNICH Jean-Pierre - Mission Locale Ouest Audois
72. Monsieur ROBERT Christian – Mairie de Pomas
73. Monsieur RUFFEL Henri – Mairie de Rustiques
74. Monsieur SIDOBRE Bernard - FNATH GRAND SUD
75. Monsieur VERGNES Philippe – Chambre d'Agriculture de l'Aude
76. Monsieur ZOCCARATO Michel – Mairie de Villalier

Présents sans pouvoir de vote : (5 personnes)

1. Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais
2. Madame Florence CROUZAT : Carcassonne Agglo
3. Madame Marie-Françoise ROBERT : Expert-comptable
4. Madame Nathalie HUZÉ : Commissaire aux comptes
5. Madame Valérie LAFON : Pays Carcassonnais

Excusés sans pouvoir : (13 personnes)

1. Madame BATIER Salomé – CDC Montagne Noire
2. Madame CHARBONNEL Marie Agnès - Domaine Fonce Grives
3. Madame DELGA Carole – Région Occitanie
4. Madame FOREST Marie Hélène – Chambre d'Agriculture de l'Aude
5. Madame JOURDA Gisèle - Sénatrice de l'Aude
6. Madame LANDAIS Armelle - Odyssée Tressage
7. Madame SANDRAGNÉ Hélène - Conseil départemental de l'Aude
8. Messieurs BOUSQUET Christophe et Monsieur LEGRAND Olivier - Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc
9. Monsieur BANQUET Régis – Carcassonne Agglo
10. Monsieur GARINO Alain – Mairie de Fontiès Cabardès
11. Monsieur GIACOMEL Bruno – Mairie de Villemoustaussou
12. Monsieur Jean-Noël LLOZE – Conseil Départemental de l'Aude
13. Monsieur POUDOU Jean Louis – Domaine de la Tour Boisée

Ordre du Jour :

1. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06 juillet 2023
2. Rapport d'activités 2023
3. Rapport financier 2023
4. Vote des cotisations 2024 et du budget prévisionnel 2024
5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 et 2024.
6. Approbation du portage du GAL par l'association du Pays Carcassonnais, de la stratégie, des fiches actions et modifications à venir et de la répartition de l'enveloppe FEADER sur le programme LEADER 2023-2027.
7. Questions diverses

76/110 adhérents

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée générale est déclarée ouverte à 17h30.

Rapport moral de la Présidente Madame Tamara RIVEL

L'année 2023 a été une année dense consacrée aux paiements des derniers dossiers programmés sur 2022 : vous le constaterez avec le rapport d'activités et nous pouvons nous féliciter d'avoir été dans **les premiers GAL** à atteindre un aussi bon chiffre dans la réalisation des paiements (**75% en décembre 2023 ; 93% à ce jour**) et dans la consommation de l'enveloppe LEADER (**1% (30 506€) de l'enveloppe globale (3 094 181€) non utilisée pour des raisons de sous-consommation des porteurs de projet**).

Félicitations aux membres du Comité Technique et du Comité de programmation pour leur collaboration sans failles à nos côtés et aux porteurs de projets pour leur dynamisme et leur ténacité à développer notre territoire.

Le nouveau programme européen LEADER 2023-2027 va être opérationnel dès le mois de septembre et j'ai le plaisir de vous annoncer que nous allons pouvoir signer devant vous la convention qui nous lie avec l'autorité de gestion régionale : je vous demanderais donc de vous rendre au **point 6 de l'ordre du jour** afin de répondre aux formalités d'usage avant de procéder à la signature.

Je vous remercie tous bien vivement pour votre travail à nos côtés et votre assiduité sans failles.

1. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06 juillet 2023

Madame la Présidente demande aux membres présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal du 06 juillet 2023.

Avis des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale : Aucune remarque à formuler, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Point activités 2023 :

- **2 Comités techniques « COTEC »** (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.
- **2 Comités de Programmation « COPROG »** constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le **quorum a toujours été respecté**, quorum essentiel pour la bonne marche du programme.
- **37 personnes** reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER du Pays Carcassonnais.

1 projet voté en opportunités en 2023 :

- **Animation- Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2023 :**
Montant du projet : 75 716.54 €
LEADER : 60 573.23 € / Région Occitanie : 7 571.65 € / Auto-financement : 7 571.66€

2 projets programmés en 2023 :

- **Projet de coopération : CANALATHLON en Montagne Noire :**
Montant du projet : 47 546.14 €
Europe LEADER : 32 000.00 € / Auto-financement Office de Tourisme de la Montagne Noire : 15 607.38 €
- **Animation-Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2022 :**
Montant du projet : 140 436.79 €
Europe LEADER : 112 349.43 € / Région Occitanie : 14 043.68 € / Auto-financement : 14 043.68€

12 projets payés en 2023 :

- **Création d'un complexe événementiel / Domaine de Russol**
Montant du projet : 397 015.65 €
Europe LEADER : 225 258.52 € / Région Occitanie : 48 353.17 € / Carcassonne Agglo : 7 961.46€ / Auto-financement : 115 442.50€
- **Plan de Communication / Domaine Rose et Paul**
Montant du projet : 14 874.54 €
Europe LEADER : 9 519.70 € / Carcassonne Agglo : 2 379.93 € / Auto-financement : 2 974.92 €
- **Développement de l'activité de l'entreprise RB Créations 11**
Montant du projet : 8 088.23 €
Europe LEADER : 5 176.46 € / CDC Montagne Noire : 1 294.12 € / Auto-financement : 1 617.65 €
- **Création d'un Salon de Thé-boutique / Le Clos de l'Abbaye**
Montant du projet : 40 205.81 €
Europe LEADER : 25 731.72 € / Carcassonne Agglo : 6 432.93 € / Auto-financement : 8 041.16 €
- **Amélioration de l'atelier de céramiste « Terre d'Empreintes »**
Montant du projet : 61 771.81 €
Europe LEADER : 39 527.95 € / CDC Montagne Noire : 4 941.75 € / Mairie de Cuxac Cabardès : 4 947.74 € / Auto-financement : 12 354.37 €
- **Plan de communication / Domaine Calmel & Joseph**
Montant du projet : 61 871.00 €
Europe LEADER : 39 597.44 € / Carcassonne Agglo : 9 899.36 € / Auto-financement : 12 374.20 €
- **Plan de communication / Domaine Château l'Amiral**
Montant du projet : 30 477.48 €
Europe LEADER : 19 505.58 € / Carcassonne Agglo : 4 876.40 € / Auto-financement : 6 095.50 €
- **Création d'une œuvre artistique urbaine / Les vigneron de la Voie Romaine**
Montant du projet : 65 865.95 €
Europe LEADER : 42 154.20 € / Carcassonne Agglo : 10 000.00 € / Mairie de Villesequelande : 538.55 € / Auto-financement : 13 173.20 €
- **Développement de l'Association des Trufficulteurs Audois**
Montant du projet : 39 119.04 €
Europe LEADER : 24 249.44 € / Carcassonne Agglo : 6 062.36 € / Auto-financement : 8 807.24 €
- **Film documentaire « Entendez-vous dans nos campagnes » Ethnopôle GARAE**
Montant du projet : 20 230.08 €
Europe LEADER : 12 947.24 € / Carcassonne Agglo : 2 589.45 € / CDC Montagne Noire : 647.36 € / Auto-financement : 4 046.03 €
- **Plan de communication pour l'Association Montolieu Village du Livre**
Montant du projet : 50 153.60 €
Europe LEADER : 32 098.28 € / Carcassonne Agglo : 8 024.58 € / Auto-financement : 10 030.74 €
- **Animation-Gestion du Gal du Pays Carcassonnais 2022 :**
Montant du projet : 140 436.79 €
Europe LEADER : 112 349.43 € / Région Occitanie : 14 043.68 € / Auto-financement : 14 043.68€

Maquette financière : Total des projets payés en 2023

Coût total des projets	Financement Européen	Région Occitanie	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement Public	Auto-financement
930 109.98 €	588 115.96 €	62 396.85 €	58 226.47 €	6 883.23 €	5 486.29 €	14 043.68 €	111 316.46 €

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2023, **2 314 491,32€ de FEADER** ont été payés sur l'ensemble des fiches action soit 74,80% de l'enveloppe initiale 😊

Pour rappel : En 2022 : 1 838 724,53 € pour 59,43% de l'enveloppe initiale = **93% à ce jour** 😊

Avis du bureau : Aucune remarque à formuler.

Avis du conseil d'administration : Suite au rapport d'activité, les membres du Conseil d'Administration tiennent à rappeler que l'apport financier amené par le LEADER est un vrai levier et qu'il permet la réalisation de projets qualitatifs sur le territoire.

Ils rappellent également la nécessité de cette aide qui contribue fortement au développement local et à la valorisation du territoire.

Avis des membres de l'assemblée générale : Aucune remarque à formuler

Autres actions :

Plus de 100 personnes à l'AVANT-PREMIERE du film réalisé par le **GARAE Ethnopôle** de Carcassonne, film soutenu par le Groupe d'Action Locale du Pays Carcassonnais avec des fonds européens LEADER, de **Carcassonne Agglo**, **Terres d'audace** et de la **Communauté de Communes de la Montagne Noire** : **"Entendez-vous dans nos campagnes ?"**

Le projet a été lauréat de la Fondation de la **Banque Populaire du Sud** !

RAPPEL : Vous pouvez contacter le GARAE pour faire une diffusion dans votre village ou au sein de votre association.

Plusieurs inaugurations de projets réalisés grâce au soutien du GAL du Pays Carcassonnais :

- **02 juin 2023 :** Inauguration du Gîte « Le Mas de l'Ecluse » à Caux et Sauzens
- **09 juin 2023 :** Inauguration du nouveau Caveau « Cellier Lauran Cabaret » à Villeneuve Minervois
- **16 juin 2023 :** Inauguration de la fresque STREET-ART au Vignoble de Carsac à Cavanac
- **19 juin 2023 :** Inauguration des 100 panneaux d'informations touristiques dans le village par l'association Montolieu Village du Livre et des Arts.
- **9 septembre 2023 :** Inauguration du caveau (France Agrimer) et du plan de communication du Domaine Cabrol à Aragon
- **15 septembre 2023 :** Inauguration de l'Atelier Terre d'Empreintes, Dominique Thomas à Cuxac Cabardès
- **16 septembre 2023 :** Inauguration de l'Atelier communal du verrier d'Art Vincent Gattegno à Rustiques

Partenariat avec VINCI Autoroutes pour le 14 juillet 2023 :

Pour la **15^{ème} année** consécutive, 27 artisans, producteurs, commerçants, artistes, associations du Pays Carcassonnais ont animé l'aire d'autoroute « le Belvédère d'Auriac » le 14 juillet de 11h à 23h00 permettant ainsi à plus de 1000 personnes d'attendre avec sérénité ET dans la joie et la bonne humeur, l'embarquement de la Cité de Carcassonne

Le CANALATHLON en Montagne Noire : 7 octobre 2023 !

Lancé en 2016 par le PETR du Pays du Lauragais à l'occasion des 20 ans du classement du Canal du Midi au label Unesco et des 350 ans de l'édit de construction du canal : cette course affiche complet depuis la 2ème édition avec près de 400 participants !

Le 7 octobre 2023, l'Office de Tourisme et la Communauté de communes de la Montagne Noire se positionnent pour créer l'évènement sur le Pays Carcassonnais en collaboration avec le PETR du Pays Lauragais.

C'est une course conviviale de 38km **entre les Cammazes (81) et St Denis (11)**, par équipes de 4 avec 5 étapes : : Course à pied, Bike & Run, Canoë, VTT et Course d'orientation.

Le **village d'arrivée festif** se situait à St Denis avec des animations (15) et des producteurs (19) tout au long de la journée.

85 équipes avec 338 participants de 12 à 70 ans, 24% d'autois, 62% dont c'était leur 1^{ère} participation

703€ récoltés pour « Replantons le Canal du Midi »

3 équipes récompensées pour le concours de déguisement

99,5% ont plébiscité cette manifestation !

Cet évènement est le fruit d'une coopération autour du Canal du Midi et de ses sources, entre l' Office de Tourisme de la Montagne Noire, la Communauté de Communes de la Montagne Noire, le GAL du Pays Carcassonnais , le PETR du Pays Lauragais, VNF - Voies navigables de

France et cofinancé par le programme européen LEADER 🇫🇷

Participation aux **Conseils d'administration de l'ANPP** (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays)

Participation à l'élaboration de la **stratégie touristique** de la **Communauté de Communes de la Montagne Noire**

Communication 2023 😊

- **Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire :** Gîte La Cavayère Carcassonne, Les Vignobles de Carsac..... Pensez, vous aussi, à la réserver ! 😊
- **Participation aux émissions radio RCF Pays d'Aude « Balades en Pays Carcassonnais »**, Financées par le GAL : Office de Tourisme de la Montagne Noire – Gîtes de France – Gîte Le Mas de l'Ecluse – Cellier Lauran Cabaret – Le Théâtre dans Les Vignes – Domaine Calmel & Joseph – Cabinet d'Architecture Delwarde Anne Laure – Domaine de Cabrol – Eaurizon – Gîtes Entre 2 rives

Nous avons aussi :

- 1 site internet avec 7 lettres d'informations en 2023
- 1 communication « grand public » avec les calendriers 2023 envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 page Facebook « Pays de Carcassonne, terre de séjour » avec 14 920 fans en 2023
- 1 page Twitter : « Pays de Carcassonne » avec 2 313 abonnés en 2023
- 1 page Instagram « Paysarcassonnais » : avec 987 abonnés en 2023
- Présence sur « Google My Business » : 3 497 personnes qui nous ont trouvés par ce biais et 81 personnes qui ont visité votre site Web.

Avis des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale : Aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2023

La parole est à Madame Marie Françoise ROBERT, Expert-comptable pour le bilan 2023 et à Madame Nathalie HUZÉ, Commissaire aux comptes pour le bilan 2023 :

En résumé :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation (subventions, cotisations) se sont élevés à 179 939€, contre 243 109€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 63 170€.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 192 357€ contre 204 833€ au titre de l'exercice précédent soit une baisse de -12 476€.

Ils comprennent :

- Les achats et charges externes pour un montant de 40 532€ contre 66 051€ en 2022, soit une baisse de 25 519€
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 2 295€ contre 2 103€ en 2022.
- Les salaires et traitements pour 105 513€ contre 97 042€ en 2022
- Les charges sociales pour 43 251€ contre 39 326€ en 2022.
- Les dotations aux amortissements pour 761€.
- Le résultat net de cet exercice se solde par un déficit de -12 418€ au 31 décembre 2023.

Commentaires sur le bilan :

- La valeur nette des immobilisations est de 1 391€ pour 2023 contre 2 151€ en 2022
- Les créances s'établissent à 335 710€ contre 343 962€ en 2022.
- La trésorerie s'élevait à 222 410€ au 31 décembre 2023 contre 185 747€ au 31 décembre 2022
- Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 36 775€ et les fonds propres de 312 743€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de -12 418€.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Avis des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale : Aucune remarque à formuler, le rapport financier 2023 est adopté à l'unanimité.

4. Vote des cotisations 2024

Recettes 2023 :

- 113 adhérents sur l'année 2023, ce qui représente 1 660.00 €
- La CDC Montagne Noire et Carcassonne Agglo sont à jour de leur cotisation 2023 (2 590.00 € pour la CDC Montagne Noire et 48 522.40 € pour Carcassonne Agglo.)
- Les subventions européennes et régionales 2022 ont été versées (112 349.43 € de Leader et 14 043.68 € de la Région Occitanie).

Cotisations en faveur du Pays Carcassonnais 2024 :

Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire : 0,90 € par habitant (**selon fiche GDF, taux qui varie en fonction de l'enveloppe européenne et régionale, en tenant compte du décalage de paiement soit en moyenne 6 mois après l'année de paiement.*)

- Adhérents au Pays : 20 € par personne

Cotisations externes :

- CAUE : 220 €
- LEADER FRANCE : 750 €
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 620 €

Avis favorable des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

4. Vote du budget prévisionnel 2024

Au cours de l'exercice 2024, les produits d'exploitation s'élèveront à 227 404.80 €, dont 227 404.80 € de cotisations et subventions contre 225 843.44 € au titre de l'exercice 2023, soit une hausse de 1 561.36 €.

Les dépenses s'élèveront à 227 404.80 €

Elles comprennent :

- Services extérieurs (achats de fournitures, poste, photocopieur, frais téléphonique, loyer, taxe d'habitation, assurances, cotisations externes, EDF, ménage, bilan 2023 comptable...) pour un montant total de **30 455.00 €**.
- Frais bancaires pour un montant total de **126.00 €**
- Charges de personnel (rémunération, frais, charges sociales, impôts, mutuelle, Uniformation...) pour un montant total de **152 629.00 €**
- Charges propres à la promotion (gestion site internet, salon, colloques, restauration, chevalet de fin d'année, brochure bilan sur programme 2014.2020) pour un montant total de **18 062.00 €**
- Epargnes sur année 2024 (provision pour 2025) pour un montant total de **26 132.80 €**

Les recettes s'élèveront à 227 404.80 €

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Elles comprennent :

- Cotisations (sur la base de 0.90 €/habitants) : Carcassonne Agglo = 109 019.70 € / CDC Montagne Noire = 6 674.40 € / Adhérents 2024 = 1 000.00 € pour un montant total de **116 694.10 €**
- Subventions sur programme LEADER 2014-2023 : Animation Gestion LEADER = 60 573.23 € / Animation Gestion REGION OCCITANIE = 7 571.65 € pour un montant total de **68 144.88 €**
- Subventions sur programme LEADER 2023-2027 : Animation Gestion LEADER = 42 565.82 € / Animation Gestion REGION OCCITANIE = 00.00 € pour un montant de **42 565.82 €**

5. Validation de la demande de subvention « Animation Gestion » du GAL 2023-2027 pour les années 2023 et 2024.

Demande de subvention 2023 – 2024 : Total Général du projet : 135 606.24€

Europe / LEADER : 108 484.99€ / Auto Financement Association Pays Carcassonnais : 27 121.25€

Avis des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale : Ils prennent acte et valident le budget prévisionnel 2024 et la demande de subvention 2023 – 2024.

6. Approbation du portage du GAL par l'association du Pays Carcassonnais, de la stratégie, des fiches actions et modifications à venir et de la répartition de l'enveloppe FEADER sur le programme LEADER 2023-2027.

Les membres du conseil d'administration de l'Association du Pays Carcassonnais doivent approuver les éléments suivants :

- Approuvent que le Pays Carcassonnais porte le GAL du Pays Carcassonnais qui mettra en œuvre le programme LEADER 2023-2027 sur le territoire POUR Carcassonne Agglo et la Communauté de Communes de la Montagne Noire.
- Autorisent la Présidente du Pays Tamara RIVEL à signer le conventionnement, les avenants et tout documents du programme LEADER sur la durée de la programmation 2023-2027.
- Approuvent la stratégie LEADER, les fiches actions et les modifications à venir, la répartition de l'enveloppe FEADER dédiée au programme LEADER du GAL du Pays Carcassonnais telle que présentée par la présidente afin de préparer le conventionnement.

Maquette financière du GAL du Pays Carcassonnais sur la période 2023-2027.

FA (n°)		Total des paiements prévus sur 2023-2027			
		Feader	Total contrepartie publique nationale	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)	%
1	Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais	553 461,00 €	138 365 €	691 826 €	33,00%
2	Requalifier les villages et leurs centres pour renouveler leur activité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
3	Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture	251 573,00 €	62 893 €	314 466 €	15,00%
4	Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	33 543,00 €	8 386 €	41 929 €	2,00%
5	Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	419 288,00 €	104 822 €	524 110 €	25,00%
TOTAL		1 677 153 €	419 288 €	2 096 441 €	100,00%

Avis des membres du bureau, du conseil d'administration, de l'assemblée générale : Ils prennent acte et approuvent le portage du GAL par l'association du Pays Carcassonnais, de la stratégie, des fiches actions et modifications à venir et de la répartition de l'enveloppe FEADER sur le programme LEADER 2023-2027

7. Questions diverses

Signature de la convention du programme LEADER 2023-2027 :

Après plusieurs échanges techniques avec le service LEADER de la Région Occitanie, nous avons eu le plaisir d'avoir notre convention prête à être signée.

La Présidente procède donc à la signature de la convention.

Il nous faut maintenant attendre le retour de la convention signée par Madame la Présidente de Région et l'ouverture du logiciel EUROPAC en septembre 2024 pour être complètement opérationnel. 😊

Avis des membres du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale : Les membres n'ont pas d'autres questions.

La présidente Tamara RIVEL lève la séance à 19h.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND